

RESTRICTIONS DE LIBERTÉ EN EHPAD





RESTRICTIONS DE LIBERTÉ

Ce n'est pas parce que c'est courant...
que ce n'est pas une restriction.



Critère HAS 1.2.4 :

"Les restrictions de liberté sont limitées, justifiées, tracées
et font l'objet d'une évaluation régulière."

De quoi parle t'on ?

Une restriction de liberté, c'est
**toute mesure qui limite la
capacité d'une personne à se
déplacer, à recevoir, à
choisir...**

Même pour "protéger", cela doit
être **justifié, proportionné,
temporaire.**



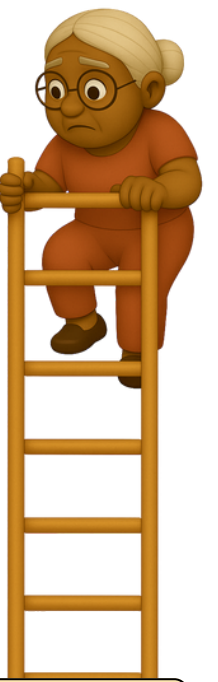
Quelques exemples à interroger

Situation	Restriction ?	Propositions d'action
Portes verrouillées sans appel	Oui	Installer un système d'appel ou badge
Sorties uniquement avec autorisation	Oui	Mettre en place un protocole individualisé
Chambre fermée à clé	Oui	Demander le consentement (+suivi)
Bracelet anti-fugue systématique	Oui	Associer à un projet personnalisé
Impossibilité de recevoir un proche	Oui	Prévoir un recours
Heures de repas fixes sans souplesse	À évaluer	Proposer un choix
Activité proposée avec possibilité de refuser	Non	C'est une liberté de choix



REPÉRER LES RESTRICTIONS DE LIBERTÉ AU QUOTIDIEN

À utiliser en réunion d'équipe, lors d'une revue de pratiques ou en amont d'un PAP.



Aller et venir

- ☐ Les portes de sortie sont-elles systématiquement verrouillées ?
- ☐ Les personnes doivent-elles demander une autorisation pour sortir ?
- ☐ Existe-t-il des dispositifs de géolocalisation ou de surveillance ? Sont-ils personnalisés ?

Organisation du quotidien

- ☐ Les portes de sortie sont-elles systématiquement verrouillées ?
- ☐ Les personnes doivent-elles demander une autorisation pour sortir ?
- ☐ Existe-t-il des dispositifs de géolocalisation ou de surveillance ? Sont-ils personnalisés ?

Accéder à son espace

- ☐ Les chambres sont-elles parfois fermées à clé de l'extérieur ?
- ☐ Les personnes ont-elles la possibilité de circuler librement dans l'établissement ?
- ☐ Peut-on refuser à une personne l'accès à certains lieux ? Est-ce tracé et justifié ?

Mesures spécifiques

- ☐ Un recours à la contention physique, chimique ou environnementale est-il en place ?
- ☐ Est-ce tracé, justifié, prescrit, réévalué ?
- ☐ Existe-t-il des alternatives mises en place ? Un registre des contentions ?

Lien social

- ☐ Des visites sont-elles refusées en dehors d'un motif médical ou de sécurité clair ?
- ☐ Les appels téléphoniques sont-ils restreints ou encadrés ?
- ☐ Le lien avec la famille est-il facilité, soutenu, libre ?

Et après ?

Pour chaque coche ☐, se poser la question :

- Est-ce justifié par un risque réel ?
- Est-ce individualisé et temporaire ?
- Existe-t-il une alternative humaine ou technique ?
- Est-ce tracé, partagé et réévalué ?



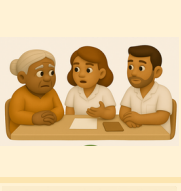
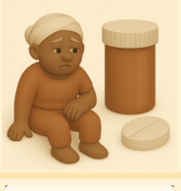
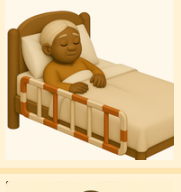
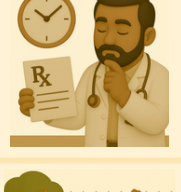
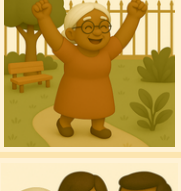
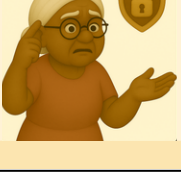
LIBERTÉ D'ALLER ET VENIR



Critère HAS 2.2.1 :
“Les professionnels soutiennent la liberté d’aller et venir”

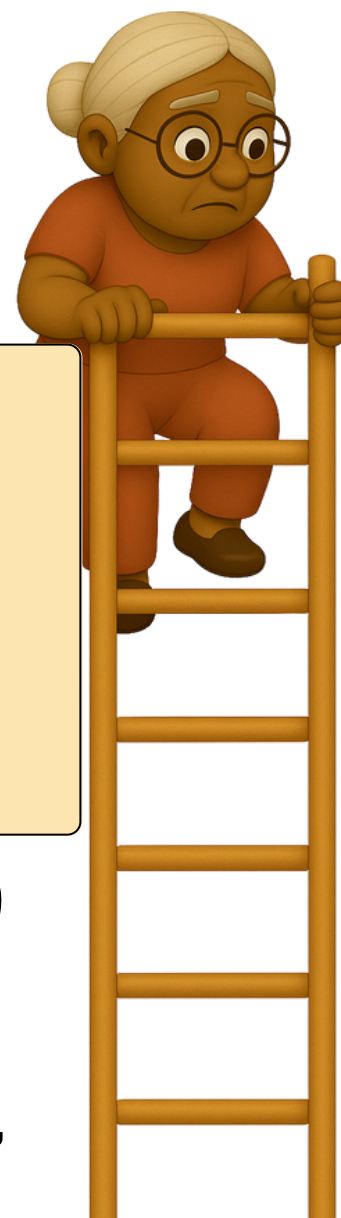
Monopoly de la liberté d’aller et venir

Ce jeu invite à questionner nos automatismes, à repenser nos pratiques et à remettre la personne au centre de nos décisions.

Case	Description	Effet
	PORTE VERROUILLÉE : La sortie est verrouillée sans information claire	 Restriction non justifiée
	MARCHE ACCOMPAGNÉE : Une balade est organisée avec un pro	 Bonne pratique
	RÉÉVALUATION : L’équipe discute d’une mesure de restriction en réunion pluridisciplinaire	 Repositionnement éthique
	CONTENTION CHIMIQUE SYSTÉMATIQUE : Sédation sans traçabilité ni accord	 Infraction au droit
	LIT À BARRIÈRE SYSTÉMATIQUE : Aucun projet individualisé, usage systématique	 À évaluer
	REGISTRE CONTENTION : Toute restriction est tracée, justifiée, réévaluée	 Alignement avec HAS
	PRESCRIPTION MÉDICALE : Contention décidée en urgence puis discutée le lendemain	 Situation encadrée
	ESPACE SÉCURISÉ OUVERT : Un jardin extérieur libre d’accès est aménagé	 Favorise l’autonomie
	ÉQUIPE FORMÉE : Formation sur les droits et les RBPP	 Prévention active
	PRÉTEXTE DE SÉCURITÉ : On invoque la sécurité sans autre solution testée	 Glissement abusif



ET LA SÉCURITÉ ?



Protection et sécurité ... un équilibre à repenser chaque jour

“On ne peut pas tout sécuriser sans tout verrouiller.

Et on ne peut pas tout ouvrir sans réfléchir aux conséquences.”

Le vrai défi, c’est l’ajustement éthique au cas par cas.

Ce qu’on entend souvent : ”

- “C’est pour sa sécurité”
- “On ne peut pas prendre de risque”
- “Il pourrait tomber, sortir, se faire mal...”

Ces intentions sont **légitimes**. Mais si la sécurité devient **systématiquement prioritaire**, la **liberté s’efface**.

Quelques repères à poser en équipe

Question	Posture
Y a-t-il un risque réel ou un risque supposé ?	On évalue objectivement
Existe-t-il d’autres moyens de sécuriser sans restreindre ?	On explore les alternatives
La mesure est-elle personnalisée ?	On évite les règles globales
Est-elle temporaire et réévaluée ?	On refuse les automatismes
La personne ou ses proches ont-ils été associés ?	On respecte l’autonomie

À retenir

- **Sécurité ≠ absence de risque** → c’est maîtriser les risques, pas les éviter à tout prix.
- **Liberté = droit fondamental** → même en institution, elle reste un pilier de la dignité.
- Le bon équilibre, c’est **quand la sécurité soutient la liberté**, au lieu de l’entraver.





*Une restriction non interrogée devient une habitude.
Une alternative peut toujours être trouvée... si on prend le temps de la chercher.*